

Aux parents de nos élèves

Madame, Monsieur,

Le 19 mars, les enseignant-es seront en grève et en manifestation, pour défendre les services publics et l'école.

Le gouvernement a annoncé une réforme de la Fonction publique, qui prévoit :

- de recruter des contractuels sans formation à la place des fonctionnaires. Nous sommes persuadés que remplacer les fonctionnaires, qui sont des professionnels formés comme les enseignants, par des personnels précaires sous contrat, est une très mauvaise mesure pour les élèves et tous les usagers des services publics.
- de fermer ou réduire encore de nombreux services publics, alors qu'ils sont nécessaires à la population : 120 000 suppressions de postes sont prévues d'ici 2022.

En même temps, une «Loi pour l'école de la confiance» doit être discutée au Sénat, après avoir été votée à l'Assemblée nationale. Cette Loi contient de nombreux articles très inquiétants, comme l'article 6 :

Cet article 6 transformerait complètement les écoles, en les rattachant aux collèges. C'est le principal du collège qui déciderait de l'organisation de l'école, avec un adjoint qui s'occuperait de toutes les écoles du secteur : **terminé, le directeur ou la directrice présent-e tous les jours à la porte de l'école ! Terminé, la liberté pour l'équipe des enseignants de s'organiser pour la vie de l'école au plus près des besoins des élèves...** Nous ne pouvons pas accepter cette nouvelle organisation, chaque école maternelle ou élémentaire doit garder son autonomie et sa spécificité !

Pour toutes ces raisons, nous serons en grève et en manifestation le mardi 19 mars 2019, et comptons sur votre soutien. Nous espérons que les parents d'élèves pourront s'associer à nos mobilisations pour l'école, notamment lors d'autres manifestations à venir le samedi 30 mars 2019 !

L'équipe enseignante

Aux parents de nos élèves

Madame, Monsieur,

Le 19 mars, les enseignant-es seront en grève et en manifestation, pour défendre les services publics et l'école.

Le gouvernement a annoncé une réforme de la Fonction publique, qui prévoit :

- de recruter des contractuels sans formation à la place des fonctionnaires. Nous sommes persuadés que remplacer les fonctionnaires, qui sont des professionnels formés comme les enseignants, par des personnels précaires sous contrat, est une très mauvaise mesure pour les élèves et tous les usagers des services publics.
- de fermer ou réduire encore de nombreux services publics, alors qu'ils sont nécessaires à la population : 120 000 suppressions de postes sont prévues d'ici 2022.

En même temps, une «Loi pour l'école de la confiance» doit être discutée au Sénat, après avoir été votée à l'Assemblée nationale. Cette Loi contient de nombreux articles très inquiétants, comme l'article 6 :

Cet article 6 transformerait complètement les écoles, en les rattachant aux collèges. C'est le principal du collège qui déciderait de l'organisation de l'école, avec un adjoint qui s'occuperait de toutes les écoles du secteur : **terminé, le directeur ou la directrice présent-e tous les jours à la porte de l'école ! Terminé, la liberté pour l'équipe des enseignants de s'organiser pour la vie de l'école au plus près des besoins des élèves...** Nous ne pouvons pas accepter cette nouvelle organisation, chaque école maternelle ou élémentaire doit garder son autonomie et sa spécificité !

Pour toutes ces raisons, nous serons en grève et en manifestation le mardi 19 mars 2019, et comptons sur votre soutien. Nous espérons que les parents d'élèves pourront s'associer à nos mobilisations pour l'école, notamment lors d'autres manifestations à venir le samedi 30 mars 2019 !

L'équipe enseignante